



## Québec : Refusons la marchandisation de l'Éducation.

Depuis plus de 100 jours, une partie des collèges et universités du Québec sont à l'arrêt. De très nombreux étudiants sont en grève reconductible pour protester contre la très forte hausse, plus de 70%, des frais de scolarité imposée par le gouvernement. Ils ont d'ailleurs montré leur détermination les 22 mars et 22 avril derniers, puisqu'ils étaient plus de 200 000 manifestants à occuper les rues de Montréal.

Malgré cette démonstration de force et d'unanimité, la Ministre de l'Éducation se refuse à toute négociation même si elle invite, sans donner de date précise, les associations étudiantes à une rencontre.

Pire encore, devant une mobilisation qui ne cesse de se renforcer, le gouvernement du Québec a déclaré illégales les manifestations, a fait adopter une loi d'exception le 18 mai suspendant le trimestre et restreignant le droit de manifester en condamnant à des amendes importantes organisateurs et participants à ces manifestations.

Aujourd'hui, après dix nuits de manifestations, le gouvernement qui cherchait à diviser l'opinion publique, ne peut que constater l'échec de sa politique. De nombreux citoyens québécois rejoignent le mouvement étudiant pour protester contre les atteintes aux libertés, l'injustice sociale et la corruption du pouvoir en place.

Dans ce contexte, la FERC CGT proclame sa solidarité avec le mouvement étudiant et les citoyens québécois. Elle réaffirme que l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur est un droit qui ne doit pas être remis en cause par l'instauration de droits de scolarité excessifs et discriminatoires qui constitueront une barrière pour les étudiants issus des classes les plus défavorisées.

Aux protestations des étudiants, le gouvernement du Québec oppose l'idée d'un accroissement nécessaire du financement de l'université pour en garantir la qualité et il justifie la sélection par l'argent qu'il instaure en faisant miroiter aux étudiants de meilleurs salaires après l'obtention de leurs diplômes universitaires. L'accession aux études supérieures ne doit pas devenir un investissement financier pour les jeunes et leurs familles que l'on veut ainsi mettre en situation de spéculer sur un hypothétique avenir professionnel.

La FERC CGT refuse ce processus de financiarisation. L'éducation n'est pas une marchandise. Elle doit être la garantie de l'émancipation des citoyens. Les dépenses qui y sont consacrées ne sont pas une charge mais la contribution qu'un pays mobilise pour assurer l'avenir de sa jeunesse et de la société.

La FERC CGT défend le principe d'un Service public d'enseignement supérieur et de recherche gratuit et laïque favorisant l'accès à la connaissance et aux savoirs disciplinaires et professionnels pour le plus grand nombre.

Montreuil, le 25 mai 2012